

ST M'HERVÉ

du 7 au 11 juillet 2025

du 15 au 18 juillet 2025

du 21 au 25 juillet 2025

ELI, c'est quoi :

Une semaine pour les jeunes,
des animations sportives et culturelles
dans votre commune

LES ACTIVITÉS POSSIBLES :

Activités sportives traditionnelles :

Baseball, balade à vélo, volley-ball, basket-ball, handball, badminton, tennis, foot,...

Activités sportives originales :

Tchoukball, kinball, ultimate, pétéca, vortex, parcours d'orientation...

Activités culturelles et artistiques :

Jeux de société, théâtre, activités manuelles, danse, cuisine...

Activités festives à la carte :

Soirée familiale, palets, pétanque,...

TARIFS : le coût du séjour dépend
de votre Quotient familial:

→ du 15 au 18 juillet 2025
(4 jours)

Quotient Familial (QF)		Tarif pour le 1er enfant	Tarif dégressif pour le 2ème enfant	Tarif dégressif pour le 3ème enfant	Tarif journée
Allocataire CAF ou MSA	QF < 650	25.70 €	24.40 €	23.70 €	8.00 €
	QF de 651 à 1099	28.50 €	27.10 €	26.30 €	8.90 €
	QF de 1099 à 1499	30.60 €	29.10 €	28.20 €	9.60 €
	QF 1500 >	36.70 €	34.90 €	33.80 €	11.50 €
Non allocataire		44.90 €	42.70 €	41.30 €	14.10 €

→ du 7 au 11 juillet 2025
(5 jours)

→ du 21 au 25 juillet 2025
(5 jours)

Quotient Familial (QF)		Tarif pour le 1er enfant	Tarif dégressif pour le 2ème enfant	Tarif dégressif pour le 3ème enfant	Tarif journée
Allocataire CAF ou MSA	QF < 650	32.10 €	30.50 €	29.50 €	8.00 €
	QF de 651 à 1099	35.60 €	33.90 €	32.80 €	8.90 €
	QF de 1099 à 1499	38.20 €	36.30 €	35.10 €	9.60 €
	QF > 1500	45.80 €	43.60 €	42.20 €	11.50 €
Non allocataire		56.10 €	53.30 €	51.70 €	14.10 €

Paiement par chèque à l'ordre de FSCF CD35 - (mettre le prénom-nom de l'enfant au dos du chèque)
chèques vacances ANCV accepté

PROCÉDURE D INSCRIPTION

(remplir un formulaire par enfant et par séjour)

1 - remplir le formulaire en ligne

[pour le séjour du 7 au 11 juillet 2025](#) (5 jours)

[pour le séjour du 15 au 18 juillet 2025](#) (4 jours)

[pour le séjour du 21 au 25 juillet 2025](#) (5 jours)

2- déposer en mairie (ou envoyer par email) les documents suivants =

-  fiche sanitaire de liaison.pdf
- le règlement
- attestation du Quotient Familial (CAF ou MSA)